

## Sword Group - Information sur le versement du dividende 2024

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale du **28 avril** prochain, le Groupe **confirme le versement d'un dividende de 2 € bruts par action.**

### Le calendrier de ce versement est le suivant :

- Ex-Date : 30/04/2025 (date inchangée)
- Date d'Enregistrement : 02/05/2025 (date décalée d'un jour)
- Date de Paiement : **05/05/2025** (date décalée au lundi)

### Explication des différentes échéances :

- Ex-date : date (au matin) à partir de laquelle les titres négociés se font sans le dividende
- Date d'Enregistrement : date (au soir) prise en compte entre les intermédiaires financiers pour déterminer les ayants-droits au dividende

### Explication sur la retenue à la source :

Le **siège social de Sword** étant au Luxembourg, il existe une **retenue à la source de 15%**. Néanmoins, il est possible d'en être exonéré comme précisé ci-après :

#### Actionnaire personne physique résident fiscal français :

##### Si les titres ne sont pas placés sur un PEA :

- L'actionnaire pourra bénéficier d'un crédit d'impôt en France, égal au montant de la retenue à la source => la double imposition est évitée
- Les IFU mentionneront le montant du dividende et le montant du crédit d'impôt

##### Si les titres sont placés sur un PEA :

- Le crédit d'impôt n'est pas restituable puisque le dividende n'est pas taxé en France

#### Actionnaire personne morale établie en France (détenant une participation de moins de 10% et d'un prix d'acquisition de moins de 1,2 MEUR)

- L'actionnaire pourra bénéficier d'un crédit d'impôt en France, égal au montant de la retenue à la source => la double imposition est évitée

#### Actionnaire personne physique ou personne morale résident dans un Etat autre que la France (détenant une participation de moins de 10% et d'un prix d'acquisition de moins de 1,2 MEUR)

- Si la convention fiscale de double imposition entre le Luxembourg et l'Etat de résidence prévoit un taux de retenue à la source plus faible, l'actionnaire pourra déposer une demande de remboursement partiel ou total à l'administration fiscale à Luxembourg (formulaire « 901bis »)

- En outre, en fonction de la convention fiscale, il pourra bénéficier dans son pays de résidence d'un crédit d'impôt égal au montant de la retenue à la source => la double imposition est évitée

#### Actionnaire personne morale pouvant bénéficier de la directive européenne mère/filiale (+ EEE et Suisse), qui détient ou s'engage à détenir à la date de la distribution des dividendes, pendant au moins douze mois, une participation d'au moins 10% ou d'un prix d'acquisition d'au moins 1,2 M€

- Exonération de retenue à la source à Luxembourg



#### Agenda

**28/04/25**  
Assemblée Générale  
**2024**

**24/07/25**  
Publication du **Chiffre d'Affaires** du  
**2<sup>ème</sup> trimestre 2025**



#### A propos de Sword Group

Sword, c'est **3 500+ spécialistes** en **IT/Digital** actifs sur **50+ pays**, qui vous accompagnent dans l'**évolution** de votre **organisation** à l'ère du **numérique**.

Sword possède une **solide réputation** dans la **conduite** de **projets IT & business** complexes en tant que **leader** de la **transformation technologique** et **digitale**.

Sword **optimise** vos **processus** et **valorise** vos **données**.

Le communiqué est également disponible sur les sites de GlobeNewswire/Notified, de Boursorama et du Groupe Sword. Il a également été adressé à la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et sera stocké sur le portail de la Bourse du Luxembourg.

**Marché de cotation**  
Euronext Paris  
Compartment B

**ICB 9530**  
Logiciels et Services  
Informatiques

**Code ISIN**  
FR0004180578

**Indices**  
CAC® Small CAC® All-Tradable  
CAC® Mid & Small EN TECH Leaders

**sword-group.com**

**Sword Group - 2, rue d'Arlon L-8399 Windhof - [relationsfinancieres@sword-group.lu](mailto:relationsfinancieres@sword-group.lu)**

